



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Expression politique des élus municipaux

Mars 2025

MAJORITÉ MUNICIPALE

“SAINT-MAUR ! AU CŒUR DE NOS CHOIX” (38 élus)



LA MAJORITÉ

Saint-Maur ! Au cœur de nos choix
berrios.fr

@SaintMaurACDNC

Soyons sérieux un instant !

Lors du dernier conseil municipal, la Ville a rappelé les grandes lignes financières pour Saint-Maur :

- La poursuite de son désendettement (près 100 millions d'euros de moins depuis 2014).
- Le maintien d'un investissement soutenu en faveur de nos écoles, nos crèches, nos équipements publics, nos espaces naturels (trame verte et trame bleue), l'aménagement de nos espaces publics et tout ce qui contribue à la qualité de vie de Saint-Maur.
- Le maintien des taux d'impositions locaux à un seuil inchangé depuis 7 ans.

L'opposition municipale, elle, a réclamé une hausse de 10% afin de renflouer les caisses municipales !

À la bonne gestion des deniers publics, il faudrait donc privilégier la pression fiscale sur les Saint-Mauriens !

Augmenter les impôts et dépenser plus, telle semble être la voie empruntée par l'opposition municipale qui souhaite la prise en charge, par la Ville, d'une mutuelle santé alors que la Région le propose déjà, depuis 2023...

À l'heure de la suppression des doublons, certains souhaitent en rajouter !

La majorité municipale restera très vigilante quant à la poursuite d'une gestion saine et sérieuse des finances de Saint-Maur.

OPPOSITION MUNICIPALE

“SAINT-MAUR ÉCOLOGIE CITOYENNE” (7 élus)



Céline VERCELLONI

Vincent PUIG

Lydia de LISE

Téo FAURE

Hélène FEO

Fabrice CAPRANI

Nadia GRONDIN

Conseillers municipaux

saintmaurecologiecitoyenne.fr
contact@saintmaurecologiecitoyenne.fr

@StMaurEcologie

Saint-Maur Écologie Citoyenne

La maison des associations enfin prévue pour cette année

Lors du conseil municipal d'avril sera voté le budget, moment structurant de la démocratie locale.

Il sera, enfin, décidé de finaliser les travaux de la maison des associations du quartier d'Adamville. Depuis 2023, ces 1 500 m² sont restés vides, contrairement aux logements du même bâtiment habités depuis près de 2 ans. Sans oublier que ce bâtiment a, aussi, été vide pendant les trois années précédant sa démolition. Surprenant quand on connaît le prix de l'immobilier. Quel gâchis pour les associations saint-mauriennes et la vie citoyenne ! Une convention d'occupation précaire aurait pu être signée avec le promoteur

immobilier.

Une autre aberration financière et écologique de la majorité : désimperméabiliser après avoir bétonné durant tant d'années... Nous sommes enfin entendus, mais que de temps perdu qui aurait pu être mis à profit. Avec l'arrivée du printemps, évitons tontes et élagages perturbant la faune. Et n'oublions pas que les adventices et autres "herbes folles" sont des réserves de biodiversité, riches de qualités esthétiques et aromatiques contribuant à la qualité du sol. PS : Écoutez la chronique d'Alain Baraton (1^{er} mars) de France inter : le grand chêne a un nouvel allié.

OPPOSITION MUNICIPALE

“SAINT-MAUR AVENIR” (3 élus)



Frédéric LOURADOUR
Conseiller Municipal

saintmauravenir.fr
saintmauravenir@gmail.com
f X @saintmauravenir

Une mutuelle communale à Saint Maur pour améliorer l'accès aux soins

Lors du dernier conseil municipal, j'ai proposé la mise en place d'une mutuelle communale qui pourrait apporter une réelle valeur ajoutée aux Saint Mauriens. Cette initiative vise à offrir à tous les Saint Mauriens une couverture santé complémentaire accessible et avantageuse. Les Saint Mauriens pourraient bénéficier de tarifs préférentiels sans que cela n'engage aucun coût pour la ville. Plusieurs communes du Val-de-Marne comme Nogent sur Marne, Bry sur Marne ou Créteil ont déjà adopté cette solution, offrant à leurs habitants une

protection santé renforcée. Les avantages sont nombreux et particulièrement significatifs pour les retraités, les étudiants, les familles, les artisans, commerçants et travailleurs indépendants pour lesquelles une mutuelle privée peut représenter un coût prohibitif. C'est une solution simple, efficace et équitable. Si vous soutenez cette proposition, je vous invite donc à m'écrire pour que notre commune soit un exemple en matière de solidarité et de bien-être pour tous.

OPPOSITION MUNICIPALE

“ENSEMBLE, PRÉSERVONS SAINT-MAUR” (1 élu)



Laurent DUBOIS
Conseiller municipal

f @preservonssaintmaur
X @LaurentDubois
preservonssaintmaur@gmail.com

Tribune non reçue